

CANQ  
TR  
1481  
30  
Broch.

# Recherches Transport

30

## Enquête auprès des covoitureurs de la région de Montréal Méthodologie – Résultats

RECU  
CENTRE DE DOCUMENTATION

AVR 2 1986

TRANSPORTS QUÉBEC

Ministère des Transports

Centre de documentation

930, Chemin Ste-Foy

6e étage

Québec (Québec)

G1S 4X9

CANQ  
TR  
SE  
LC  
120  
30



Transports  
Québec

N° de codification: RTQ-86-01

Auteurs du rapport:

Michèle Saint-Jacques, ing. jr.

Louise Loiselle, ing.

Direction générale du transport  
terrestre des personnes.

Étude produite par le ministère  
des Transports du Québec.

## «RECHERCHES TRANSPORT»

Dans la foulée du livre blanc sur la politique québécoise de la recherche scientifique, «Les voies de l'avenir», rapport de conjoncture sur la recherche-développement en transport au Québec, a fait ressortir l'urgence de consacrer des efforts particuliers à la diffusion des résultats de recherche.

«Recherches Transport» se veut une réponse simple et concise à cet objectif d'accessibilité à l'information scientifique.

Ce document technique s'adresse à toute personne, entreprise ou institution dont les champs d'intérêt concernent les disciplines reliées au transport. L'auteur de la recherche présente lui-même un résumé clair de son travail.

«Recherches Transport» est publié par la Direction des communications du ministère des Transports pour le compte du Comité ministériel de la recherche.

Comité ministériel de la recherche  
Pierre La Fontaine, président.

Pour obtenir un exemplaire du rapport:

- Direction des communications  
Jacques De Rome, directeur.

Secrétariat de la rédaction:

700, boul. Saint-Cyrille Est  
Place Hauteville, 18<sup>e</sup> étage  
Québec (QC)

G1R 5H1 (418) 643-7052

Pour consultation:

- Centre de documentation  
700, boul. Saint-Cyrille Est  
Place Hauteville, 24<sup>e</sup> étage  
Québec (QC)

G1R 5H1 (418) 643-3578

- Centre de documentation  
1410, rue Stanley, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (QC)

H3A 1P9 (514) 873-5467

Dépôt légal: 1<sup>er</sup> trimestre 1986

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0228-5541

Composition: Composition Orléans inc.

# Enquête auprès des covoitureurs de la région de Montréal

## Introduction

L'enquête auprès des covoitureurs de la région de Montréal a été effectuée sur le même territoire que celui de l'enquête régionale Origine-Destination de la C.T.C.U.M. (1982). Elle s'adressait à toute personne qui participe ou qui a déjà participé à une expérience de covoiturage.

Les buts de l'enquête étaient de déterminer le profil du covoitureur; connaître son intérêt pour le covoiturage, l'organisation, les avantages et les inconvénients de son système de covoiturage.

Au total, 1 347 covoitureurs ont été interrogés au moyen d'un questionnaire entre la mi-septembre et la mi-décembre 1984.

Les covoitureurs sont difficiles à cerner car ils ne sont pas fichés systématiquement. Au total, 1 201 covoitureurs ont été rejoints dans les entreprises, 113 par des personnes-contacts (covoitureurs rejoints directement) et 33 par un organisme municipal.

Les résultats ne sont pas compilés globalement parce qu'il y a eu trois formes d'échantillonnage. Ce sont les résultats recueillis via les entreprises qui font l'objet du présent abrégé.

Les principaux résultats présentés ont des marges d'erreur inférieures à 3%.

## 1. Caractéristiques des participants au covoiturage

- Le covoitureur interrogé est plutôt un homme (65,3%);
- il est âgé de 25 à 44 ans (62,6%);

- il est plutôt un employé non professionnel\* (63,4%);
- il fait partie d'un ménage de deux adultes (60,2%);
- il y a un seul véhicule par domicile (58,8%);
- la distance que doivent parcourir les covoitureurs pour se rendre à leur lieu de travail varie de 1 à 110 kilomètres; la distance moyenne est de 23 kilomètres et l'écart type est de 16 kilomètres.

## 2. Intérêt pour le covoiturage

- Un covoitureur sur deux est captif de l'automobile entre son domicile et son lieu de travail;
- 58,7% des covoitureurs interrogés utilisent leur service de covoiturage depuis plus de 12 mois et 28,7% voyagent avec le même service depuis plus de 36 mois;
- le covoiturage est pratiqué de façon régulière, tous les jours, par environ 75% des répondants; 86,3% des répondants l'utilisent à l'aller et au retour;
- 30,9% des covoitureurs sont passagers, 33% sont conducteurs et 35,6% alternent d'un rôle à l'autre; ils sont parfois conducteurs, parfois passagers;
- en moyenne, le covoiturage permet d'arriver à destination environ 8 minutes plus tôt que par l'ancien mode de transport; 67,9% des individus augmentent leur temps de parcours de 1 à 3 minutes en

\* Sont considérés comme professionnelles, les personnes qui ont acquis un grade universitaire (baccalauréat, maîtrise, doctorat).

faisant du covoiturage alors que 29,8% le réduisent de 23 à 36 minutes;

- pour la plupart des covoitureurs (42,4%), la principale raison qui les a amenés à faire du covoiturage est la réduction des frais de transport;
- la majorité des covoitureurs interrogés (77,1%) évaluent leur service de covoiturage comme étant très efficace;
- la majorité des répondants au questionnaire (78%) font encore du covoiturage et seulement 10,7% de tous les répondants ont mentionné qu'ils n'avaient pas l'intention de continuer à en faire ou de revenir à cette pratique.

### 3. Organisation de covoiturage

- Avant de faire du covoiturage, la moitié des répondants (53,4%) voyageaient seuls dans leur auto et le quart des répondants (23,9%) utilisaient seulement le transport en commun;
- 61,9% des covoitureurs interrogés ont mentionné que leur service de covoiturage est organisé par eux-mêmes alors que 21% ont répondu que ce sont leurs collègues de travail qui le planifient; les employeurs en organisent 6,2%;
- pour covoiturer, 58,5% des covoitureurs, rejoints via les entreprises, utilisent toujours la même automobile, soit celle appartenant à une personne du groupe, alors que 36% des covoitureurs changent régulièrement d'automobile et 2% voyagent dans une fourgonnette;
- dans 91% des cas, il y a 4 covoitureurs ou moins par véhicule. Le nombre moyen de covoitureurs par véhicule est de 3,1;
- plus de 80% des covoitureurs interrogés voyagent avec des collègues de travail de la même entreprise. Ceux-ci sont majoritairement des employés non profession-

nels (53,1%). Les covoitureurs ont tendance à voyager avec des gens qui possèdent le même statut qu'eux dans l'entreprise;

- la majorité des répondants (68,5%) n'ont jamais changé de partenaires de covoiturage;
- plus des trois quarts des covoitureurs (76,2%) ont un horaire de travail fixe et 80% des répondants ne font que rarement ou jamais de temps supplémentaire.

### 5. Commentaires, suggestions

- Selon les covoitureurs, les deux principaux avantages du covoiturage sont la réduction des frais de transport (28,7%) et la réduction du temps de déplacement (14,8%);
- les deux principaux inconvénients du covoiturage, toujours selon les covoitureurs, sont l'incompatibilité des horaires (14,9%) et la dépendance entre les partenaires (14,5%);
- la majorité des covoitureurs (84,4%) estiment que des mesures pourraient être entreprises pour favoriser le covoiturage.

Parmi les suggestions de mesures proposées aux covoitureurs, celles reliées au stationnement ont été les mieux accueillies, le premier choix étant une aire de stationnement réservée, les deuxième et troisième choix, une tarification privilégiée pour le stationnement. Il est à noter que la voie de circulation réservée en périodes de pointe suit de près l'aire de stationnement réservée comme premier choix.

Les suggestions de mesures reliées à l'idée de regroupement de covoitureurs, telles la formation de groupes de covoiturage et la création d'un club de covoiturage, ont constitué les quatrième et cinquième choix des covoitureurs.

Parmi les suggestions de mesures provenant des covoitureurs (ces suggestions rassemblées étant le sixième choix des covoitureurs), sept ont été mentionnées à plusieurs reprises. Elles sont, en ordre de priorité :

- 1- l'implication des employeurs traduite en véhicule fourni, en mesures préférentielles pour le stationnement, en un service de covoiturage, en une coordination des horaires de travail ou encore en subventions;
- 2- la réduction des primes d'assurances pour les covoitureurs;
- 3- un réseau d'information public permettant le regroupement de covoitureurs;
- 4- une publicité accrue auprès des municipalités et entreprises de la région de Montréal, par un média quelconque, servant à faire prendre conscience aux gens des avantages (surtout économiques) du covoiturage;
- 5- la réduction du prix de l'essence pour les covoitureurs en fonction du kilométrage, du nombre de covoitureurs, ou des deux, moyennant une preuve d'identification;
- 6- la réduction d'impôts en fonction des coûts reliés au véhicule de covoiturage (achat, essence, entretien);
- 7- un répertoire affiché dans l'entreprise facilitant le regroupement de covoitureurs.

Figure 2

Répartition des groupes d'âge des covoitureurs

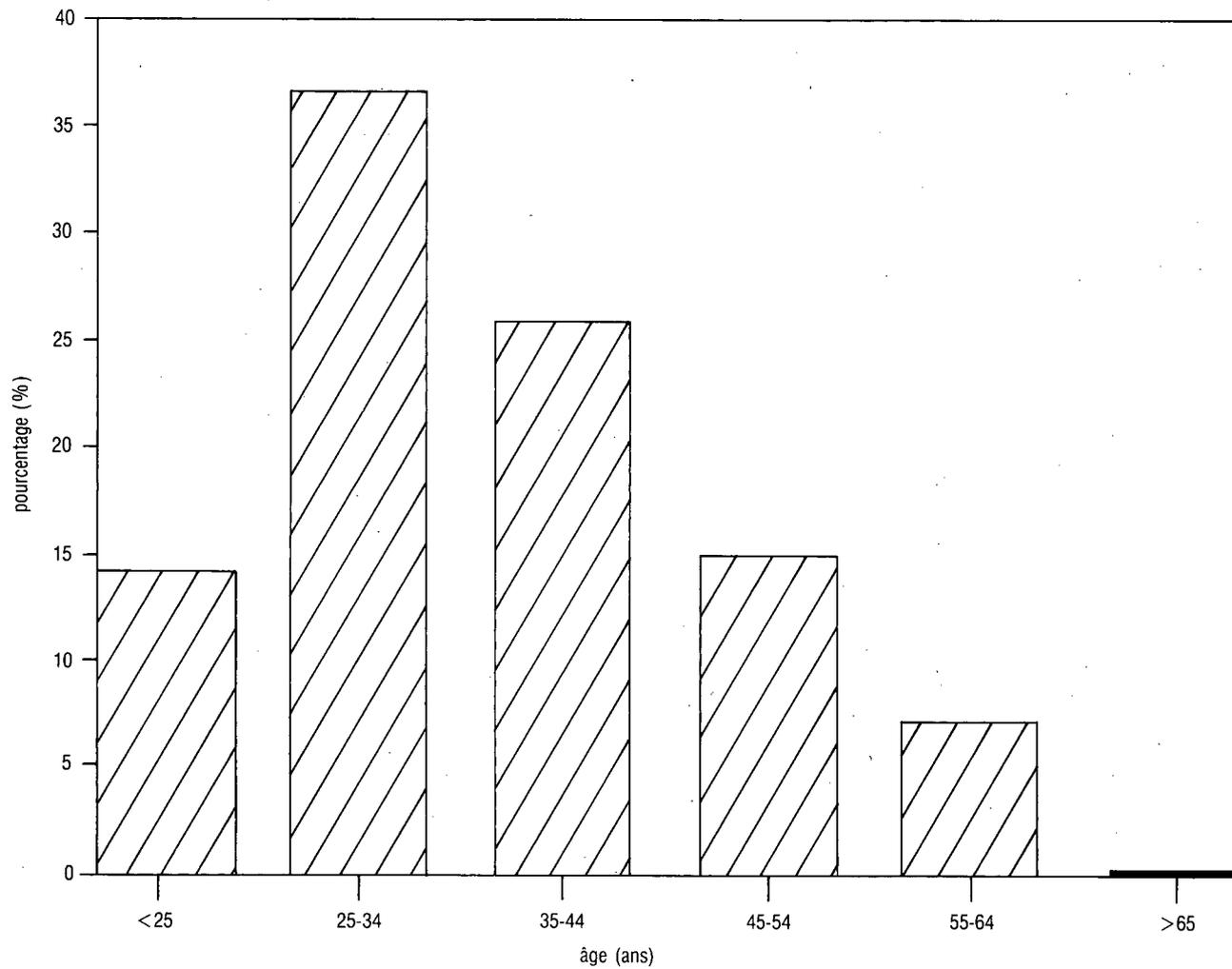


Figure 3

Répartition des covoitureurs selon le statut dans l'entreprise

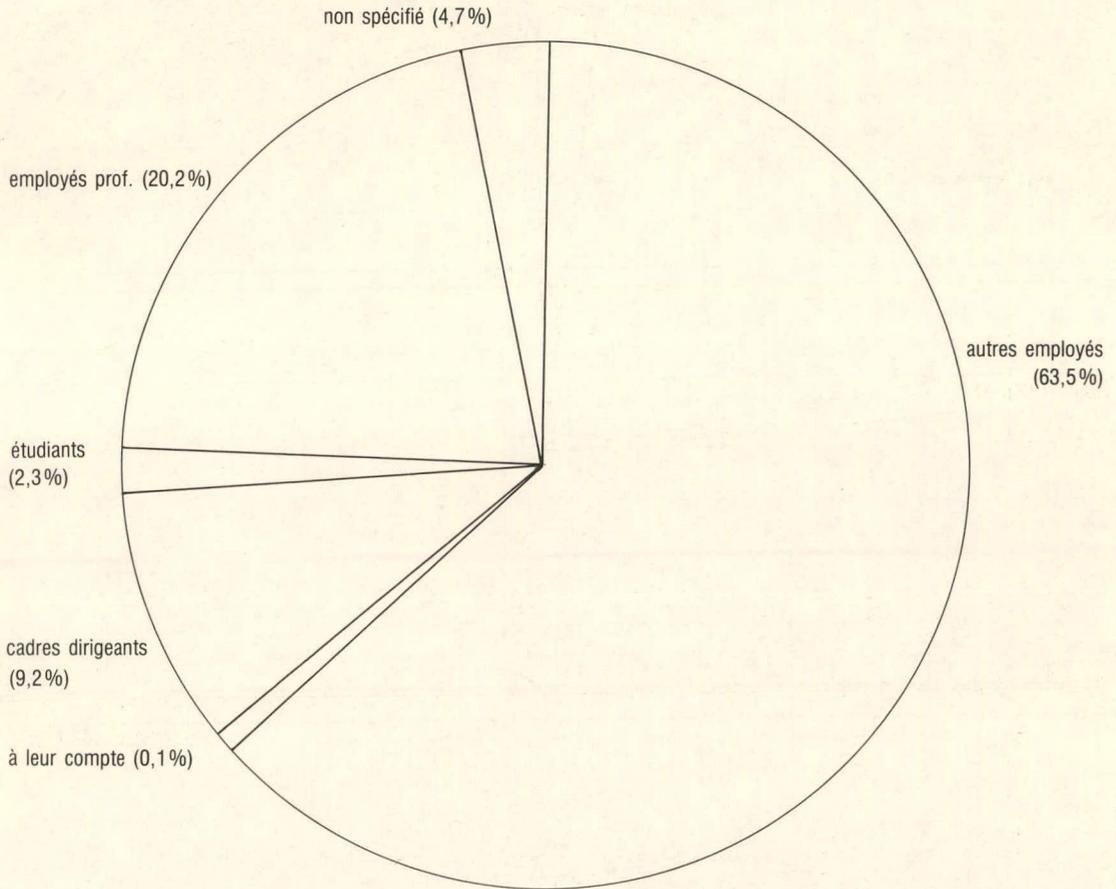
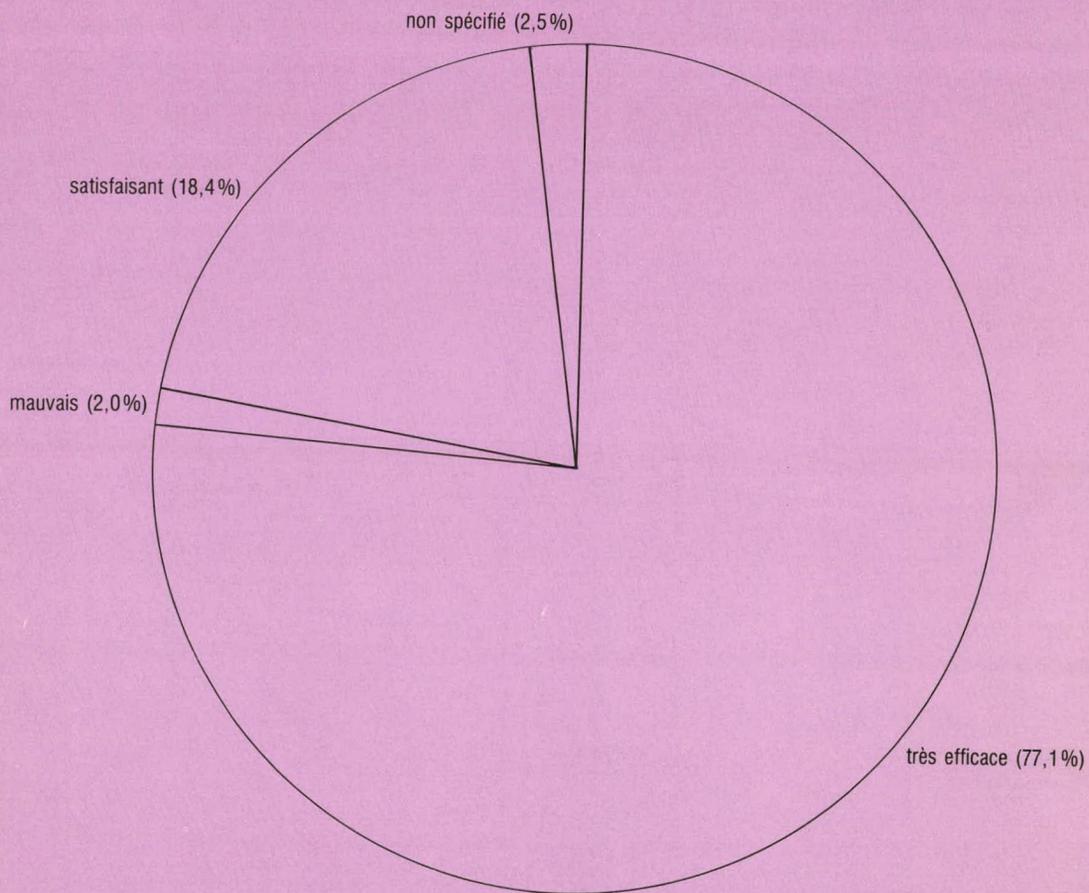


Figure 5

Évaluation du service de covoiturage



MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 153 592